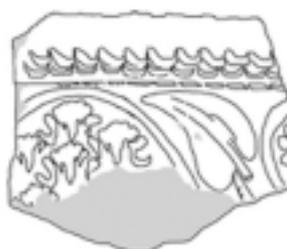


Mémoire et Patrimoine de Les Marches



Archéologie 2008

Les associations communales



Instituteurs et institutrices aux Marches au 20^{ème} siècle (2^{ème} partie)



Les Cap-Horniers



Notre école communale
de 1900 à 1945

édité par

Association Mémoire et
Patrimoine de Les Marches



L'Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches a été fondée en Juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif : la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique, historique, culturel, cultuel, artistique, technique et naturel de la communauté des Marches par tous les moyens appropriés.

Adhésion 10 euros (5 euros pour mineurs et étudiants)

Pour toutes informations :

GARLATTI Ghislain

06 88 72 87 77

n° d'association 0732015849

SOMMAIRE

Page 3

Notre école communale de 1900 à 1945

Page 10

Les associations locales de la commune

Page 13

Les Cap-Horniers

Page 16

Les actualités

Page 17

L'patoué de Mian-se è d'Le Mortse

Page 18

Soirée annuelle de l'association
le 16 mai

Conférence archéologique suivie
d'un repas Gallo-Romain

EDITO

Mémoire et Patrimoine, une de ces organisations spontanément créée par les Marcherus pour répondre à leurs préoccupations essentielles, comme le montre l'historique des associations ici présenté par Robert Pin. La mémoire et le patrimoine sont aujourd'hui sources de cohésion et de régénération. C'est du moins ce que prouve l'intérêt (ressuscité!) envers notre patois local ou la recherche historique sur nos écoles.

Est-ce à dire que les Marcherus veulent s'enfermer dans leur village et oublier le reste du Monde ? Que nenni, leurs travaux dans les sous sols de la commune les ont déjà conduit plus de deux-milles ans en arrière... et leur travail de mémoire les fait voyager à plusieurs dizaine de milliers de kilomètres, en suivant le premier épisode de l'histoire du capitaine Maurin, un Marcheru qui quitta nos montagnes pour l'Océan.

Ghislain Garlatti

Président

Rejoignez-nous sur Internet :

memoire.patrimoine@gmail.com

<http://patrimoine-les-marches.toile-libre.org>

FAITES DES DONNÉS !

Généalogie, archéologie, patrimoine... l'association a de grands chantiers ! Si vous souhaitez soutenir l'association autrement que par l'adhésion, il vous est possible de faire un don en faveur de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches : 20, 30, 50 euros ou plus ! Cette action donne droit à une réduction d'impôt selon les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES AUX MARCHES AU 20^{ème} SIECLE

NOTRE ECOLE COMMUNALE ENTRE 1900 ET 1945

*Marie-Odile LAURENT
Sylviane SCHNEIDER*

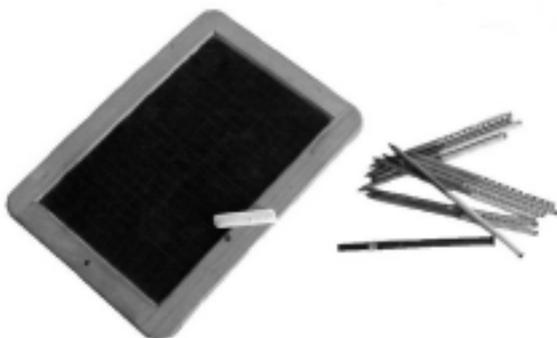
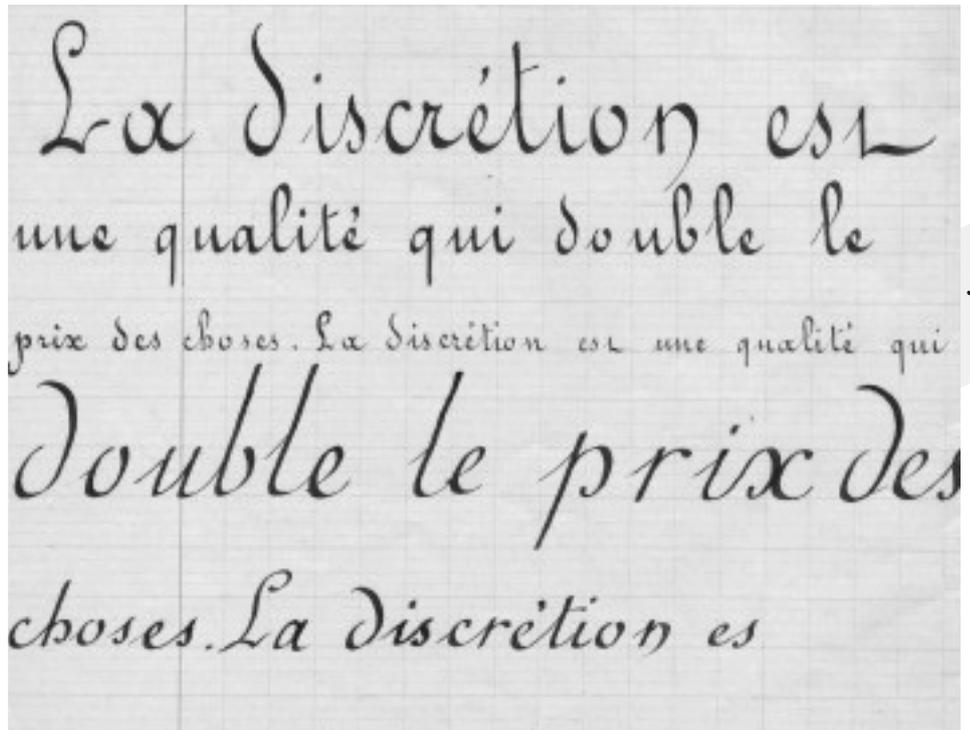
Des générations d'enfants ont fréquenté cette école. C'était l'univers de nos parents ou de nos grands-parents. Que de nostalgie ! La salle de classe sentait la craie, l'encre et la cire quand on astiquait les vieux pupitres de bois.

A cette époque, les petits garçons et les petites filles en tablier gris ou noir faisaient des exercices d'écriture et devaient apprendre une maxime par jour !

Les élèves découvraient sur un panneau le corps humain lors de la leçon de chose et ils fabriquaient des herbiers.

Les plus petits apprenaient le calcul avec un boulier, au mur était accrochée une carte géographique de notre pays et ils partaient à la découverte des colonies.

Beaucoup d'enfants venaient à pied et ils n'avaient pas de cantine. Ils étaient de service pour faire le ménage (balayer la classe) et de corvée de bois afin de préparer le feu pour alimenter le poêle à bois, seul moyen de chauffage.



Les élèves avaient une séance de catéchisme avant la classe. Le jour de congé était le jeudi et il y avait école toute la journée du samedi.

L'Ecole mixte de Saint -André a été ouverte au "Lavieu" à la fin du 19^{ème}/début du 20^{ème} siècle compte tenu du nombre d'enfants à Saint-André.

Ainsi dans le recensement
de 1886 on a dénombré 21 enfants de
Saint-André et de Lachat :
(Liste établie par Mr CHEVALLIER Maire-adjoint)

Pour Saint-André :

CAVAZ François 9 ans * CAVAZ Thérèse 7 ans * CAVAZ Jean 3 ans
SANTON Jean 2 ans * DROGUET François 9 ans * EVERARD Joséphine 7 ans
EVERARD Jean 3 ans * GAMEN Léon 7 ans * GAMEN Adèle 2 ans * CLOT Jean 5 ans CLOT
Marie 3ans * MOLLARD Marie 4 ans * PERROUX Franceline 9 ans * FOLLIET Léontine
9 ans * PILLET Irénée 7 ans * PILLET Lucien
4 ans * BERNARD Marie 7 ans
BOUVIER Humbert 6 ans.

Pour Lachat :

BURDIN Justine 8 ans
THEVENON Joséphine 5 ans
COLLET Louis 2 ans

4 A cette époque, il n'y avait pas
d'école maternelle ; les enfants entraient à
l'école primaire à 6 ans et en sortaient à
12 ans ou 14 ans, après avoir passé le
Certificat d'Etudes Primaires dans le
chef-lieu de canton Montmélian.

Quant aux instituteurs, ils étaient
souvent par couple car le maître
enseignait l'agriculture (jardin) et
l'apiculture alors que son épouse ensei-
gnait la couture.

Les logements des instituteurs se
trouvaient au-dessus des classes.

LISTE DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Ecole des Garçons :

Monsieur Paul TISSOT en poste en ? retraite en 1911
Monsieur Ernest FRANCOZ en poste en 1911 ; retraite en 1930
Madame FRANCOZ (adjointe de son mari) en poste en 1929
Madame CONDOM (adjointe de Mr FRANCOZ) en poste en 1929
Monsieur BERTHOLLIER en poste en 1937
Mme BERTHOLLIER (adjointe de son mari) en poste en 1937
Monsieur BESSON en poste en 1940
Mme BESSON en poste en 1940 (adjointe)
Monsieur BERNARDY en poste avant 1945
Mme BERNARDY (adjointe de son mari) en poste avant 1945



Ecole des Filles :

Mlle PERISSOUD en poste en 1937

Mme BESSON en poste en 1944 (petite classe)

Ecole Saint-Maurice :

Sœur Clerc

Sœur Marie

Sœur Françoise

Ecole de Saint-André :

Mme POLLET

Mme QUENARD

Sources :

Renseignements auprès de la population, le Club Bel'Automne ; Bulletin municipal ; Ecole de Saint-André ; Archives Départementales de la Savoie.



Classe 1937



de gauche à droite :

- 1^{er} rang :** Georges BRUN, Emile MOLLARD, Maurice VACHER, Maurice RAVIER, Joseph CARLE, Henri JEANDET, Jacques VERDOYA, Maurice JOLY
- 2^{ème} rang :** Raymond CHARVIN, Jean VISSOUD, Albert CARLE, René VERDOYA, ???? , Cyrille VISSOUD, Maurice VERDOYA
- 3^{ème} rang :** Jean ANGELIER, Anthèlme RICHARD, ???? , Robert PERCEVAL, Louis PEGAZ, Edmond VISSOUD, Gérard VISSOUD, Louis CLOT
- 4^{ème} rang :** Robert GIAI, Roger PERCEVAL, Joseph PROVENCAL, Gérard PERCEVAL, Maurice BAL

L'école au début du XX^e siècle



Le "certif"

Le certificat d'études primaires ou CEP est un examen français qui a connu la gloire pendant près d'un siècle (env.1880 - 1980).

C'était le diplôme qui sanctionnait la fin de l'enseignement primaire, il attestait l'acquisition des connaissances de base (écriture, lecture, calcul, histoire-géographie, sciences appliquées).

L'intitulé officiel du CEP était Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), communément appelé certificat d'études ou même le « certif ».

C'est le 20 août 1866 sous l'impulsion de Victor Duruy, qu'une circulaire met en place un certificat d'études primaires.

Par la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, l'instruction primaire devient obligatoire de 6 à 13 ans. L'article 6 de ladite loi précise :

«Il est institué un certificat d'études primaires ; il est décerné après un examen public auquel pourront se présenter les enfants dès l'âge de onze ans. Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer. »

C'est ainsi que pendant longtemps, pour la majorité des lauréats, le CEP marque la fin de l'instruction obligatoire et l'entrée dans la vie active.

En 1936, la loi Jean Zay prolonge l'instruction obligatoire jusqu'à 14 ans. En 1946, le certificat d'études primaires ne s'adresse qu'à des élèves n'étant pas rentrés au collège.

La réforme de 1959 du ministre de l'Éducation nationale Jean Berthoin, prolonge l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans. Les classes de fin d'études primaires disparaissent peu à peu, avec l'allongement de la scolarité obligatoire, puis la mise en place du collège unique en 1975.

En 1972, le certificat d'études primaires ne s'adresse plus qu'aux adultes et en 1988, ils sont moins d'une centaine de candidats. Cette très importante diminution est due au fait que le certificat d'études était le premier niveau de

diplôme exigé pour pouvoir être titularisé dans la fonction publique. Mais à partir de 1983, les personnes qui ne sont plus soumises à l'obligation d'instruction (âgées de 16 ans et plus), sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue, peuvent présenter le Certificat de formation générale (CFG), son obtention donne l'équivalence du CEP.

Et le 28 août 1989, par le décret n° 89-607, le certificat d'études primaires est supprimé. Ainsi, le certificat d'études primaires a existé pendant plus de cent ans.

Les épreuves du certificat d'études

En 1897, l'examen comporte trois épreuves écrites (dictée, calcul, rédaction portant sur la morale, l'histoire-géographie ou les sciences), une épreuve de couture pour les filles, une épreuve de dessin ou d'agriculture pour les garçons, des épreuves orales (lecture-récitation, histoire-géographie). L'examen est obtenu si le candidat obtient la moyenne aux épreuves écrites et la moyenne à l'ensemble des épreuves. Le zéro est éliminatoire. L'écriture est évaluée sur le texte de la dictée.

Exercice du certificat d'étude

L'air pur contient 20% de son volume d'oxygène et pour ainsi dire pas de gaz carbonique. Par heure, une personne consomme 25 l d'oxygène et rejette par la respiration le même volume de gaz carbonique.

Une salle de classe contenant 43 élèves et leur maître mesure 8 m × 7 m × 3,5 m. Calculez :

1. Le poids de l'air qu'elle contient. (1 l d'air pèse 1,3g)
2. Le nombre de litres d'oxygène disponibles dans la classe au moment de l'entrée en classe ; le nombre de litres d'oxygène consommé et le nombre de litre de gaz carbonique rejetés au bout d'une séance de 1 heure.
3. Quel est alors en volume, le pourcentage de gaz carbonique dans la salle ?
4. Quand la proportion de gaz carbonique dans l'air dépasse 1 %, on ressent des malaises. Au bout de combien de temps est-il par conséquent absolument nécessaire d'aérer la salle ?

(réponse dans le prochain bulletin)

Note sur l'opération archéologique de 2008

Nadezhda SLAVOVA

En été 2008, comme un article précédent l'annonçait dans notre bulletin n° 4, un groupe de bénévoles très motivés de l'association a effectué des sondages archéologiques sur la commune. Par souci de préservation du site, l'endroit exact des travaux ne sera pas divulgué ici, mais afin de situer la découverte dans son contexte géographique, nous utiliserons la dénomination générale de « vallée de l'Isère ».

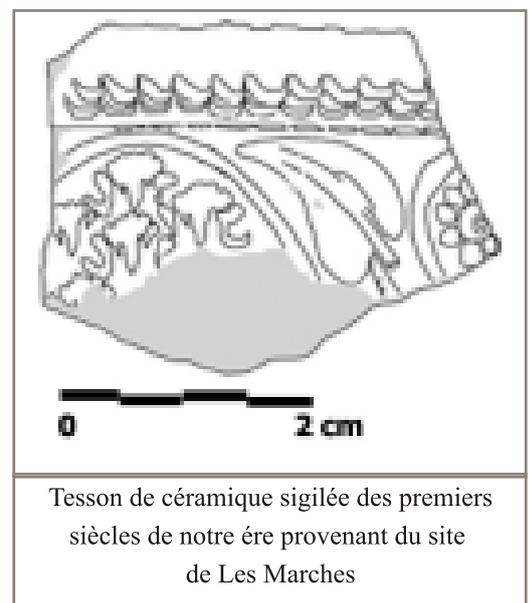
Cette opération sur le terrain, aussi modeste fut-elle (33 m² sondés au total), a apporté des résultats tout à fait remarquables. D'une part, les fouilleurs ont vu apparaître sous leurs truelles des vestiges des premiers siècles de notre ère (c'est à dire l'époque gallo-romaine), tels des morceaux de tuiles, mortier, enduit et moellons de construction, mais aussi des fragments de vaisselle domestique antique et même de l'amphore. D'autre part, ces objets et couches archéologiques gallo-romaines ne sont pas ensevelis par les marnes déplacées lors de l'éboulement du Granier, alors que cet événement est daté du Moyen âge.

Un nouveau site gallo-romain aux Marches

L'identification de ce site jusqu'alors non répertorié dans la vallée de l'Isère nous laisse pour le moment sur notre faim : doit-on imaginer une exploitation agricole avec la demeure du maître et son confort à l'antique (comme les bains privés appelés thermes), avec ses parties communes réservées aux domestiques, ses granges et ses étables, l'ensemble entouré de terres cultivées ? Ce n'est pas impossible car ce type d'installation à la campagne, à savoir la villa gallo-romaine, est déjà attesté sur Les Marches (site de Bellevue fouillé dans les années 1970) ainsi que sur les communes voisines de Francin, Chignin, Montmélian et Arbin, l'exemple le plus faste étant celui des décors de la villa de Mérande (Arbin).

N'ayant guère de précisions sur le plan et la disposition des bâtiments, mais prenant en considération l'emplacement stratégique du site (la vallée de l'*Isara* antique fut un important axe routier et fluvial), on se permettra aussi de lancer l'hypothèse de l'existence d'un village ou d'une station routière à mi-chemin entre *Cularo* (Grenoble) et *Lemencum* (Chambéry).

De toute évidence, les informations recueillies grâce aux sondages et en particulier les éléments de couverture de toit et la céramique domestique, laissent penser qu'il y avait à cet endroit implantation de structures d'habitation. Par ailleurs, pour le moment aucun objet cultuel ou funéraire n'a été mis au jour ce qui écarte la possibilité de chercher un temple ou une nécropole là où les sondages ont été ouverts.



Des couches gallo-romaines plus « jeunes » que les marnes du Granier

Des découvertes fortuites précédentes ne nous laissaient pas douter qu'en engageant des sondages nous allions trouver d'autres preuves d'une occupation gallo-romaine. Notre grande surprise fut de dégager des niveaux gallo-romains sans traverser l'épaisse couche d'éboulis du Granier qu'on trouve aux Marches depuis le secteur de Saint-André – Les Abymes jusqu'à dans la vallée de l'Isère.

En effet, l'équipe a mis au jour les fondations de murs gallo-romains reposant sur des couches marneuses du Granier. Cette découverte remet en cause les théories actuelles sur la datation de l'éboulement du Mont Granier (rappelons brièvement que des documents historiques situaient cette catastrophe naturelle au milieu du XIII^{ème} siècle, donc au Moyen âge et que des études géologiques récentes venaient démontrer scientifiquement la mécanique et l'étendue de l'évènement).



Vestiges de fondation de murs formant angle, mis au jour sur le site de Les Marches

Dans nos sondages engagés dans la zone des éboulis, la séquence stratigraphique (c'est-à-dire la superposition de niveaux et de couches) a révélé que l'occupation gallo-romaine avait eu lieu après l'épisode de l'éboulement du Granier ! La montagne n'a donc pas bougé une seule fois, mais il y a eu une suite d'éboulements (au moins deux) au cours des âges...

Cette hypothèse avait déjà frayé son chemin dans le milieu géologique avec les derniers travaux d'Albert Pachoud. Mais elle fut plutôt mal accueillie par les scientifiques faute de preuves indubitables. Les sondages archéologiques aux Marches de 2008, comme on vient de le voir, parlent en faveur d'une révision des thèses sur l'éboulement du Granier : le sous-sol gardant l'empreinte des évènements passés nous met sur la piste d'un autre éboulement survenu ... avant l'époque gallo-romaine.

En attendant la suite des recherches et découvertes sur ce nouveau site archéologique des Marches reportée à 2010, vous pouvez nous rejoindre à la soirée annuelle de l'association, qui sera consacrée cette année à l'archéologie et en particulier à la période gallo-romaine. Rendez-vous donc le 16 mai 2009 à la salle Saint-Maurice aux Marches, pour une conférence suivie d'un repas à la romaine. (plus d'infos en page 18).

Les associations locales de la commune de Les Marches au temps de notre jeunesse

Robert PIN

Rappelons d'abord qu'à cette époque comprise entre 1938 et 1943, la population de notre village atteignait environ 850 habitants répartis entre le Bourg, Les Granges, Murs, Bovet, La Placette, Champlong, Les Abymes, Seloge, St-André et Lachat. Aux agriculteurs, qui pratiquaient la polyculture, vivaient en quasi autarcie sur l'exploitation familiale, n'achetant à l'extérieur que « le fer et le sel », il fallait ajouter quelques commerçants (cabaretiers, restaurateurs, boulangers, épiciers et bouchers) et une dizaine d'artisans tels que menuisiers, charpentiers, forgerons, maréchal ferrant, charrons, cordonniers sabotiers, maçons et matelassiers qui tous tenaient honorablement leur place dans l'économie du village.

Si la population était bien entendu moins nombreuse que celle d'aujourd'hui, elle faisait par contre preuve d'une remarquable vitalité associative renouant ainsi avec les us et coutumes des « anciennes communes de Savoie » qui étaient autant de manifestations d'entraide et de solidarité entre les différents acteurs de la vie sociale rurale d'autrefois.

Voici donc la liste des associations locales groupées par catégories que nous avons côtoyées au temps de notre jeunesse avec les noms des animateurs qui en assuraient le fonctionnement.

Les Associations Agricoles

Le Syndicat Agricole fondé en 1912 par François Carles du village des Granges pour promouvoir les intérêts généraux de la profession agricole. Parmi les animateurs de notre époque nous citerons Rémy Simon, Joseph Simon, André Lapière.

La Mutuelle Incendie qui avait pour objet de garantir au moindre coût les dégâts causés par le feu d'origine accidentel ou dûs à la foudre aux bâtiments d'habitation et d'exploitation ainsi que leur contenu : mobilier, outillage, récoltes sur pied ou stockées dans les bâtiments ou en meules, bétail à l'intérieur des bâtiments ou au dehors. Le recours des voisins en cas de propagation du feu à leurs biens étant également garanti.

Cette association, fondée en 1910 par Claude Angelier du Bourg, était alors animée par Joseph Poncet, Louis Provençal, Joseph Bal et Jean Poncet.

La Mutuelle Accident, fondée en 1912 avec François Neveu, Marcel Lapière, Marcel Pégaz, Marcel Boniface, pour garantir l'exploitant et sa famille contre les accidents dont lui-même ou les membres de sa famille pouvaient être victimes, ainsi que les accidents causés aux tiers soit par son bétail ou ses véhicules, dont il pouvait être rendu responsable.

La Mutuelle Chevaline avec Alexis Joly, Michel Termignon, Gaston Maurin, Charles Perceval, Maurice Gandy, se proposait d'indemniser dans les meilleures conditions l'agriculteur en cas de perte de son cheval, âne ou mulet, à la suite d'un accident ou d'une maladie.

La Mutuelle Bovine de son côté se proposait d'indemniser l'agriculteur de la perte consécutive à un accident ou à la maladie d'une de ses vaches ou de ses bœufs. Parmi ses responsables figuraient Marcel Pégaz, Henri Perceval et Frédéric Rosset.

A noter que ces 4 mutuelles sont actuellement fusionnées dans la Caisse d'Assurance Mutuelle Agricole présidée aujourd'hui par notre ami Jean Berthollier.

Citons encore **la Société de Coopération laitière «La Fruitière»** qui rassemblait les

producteurs laitiers de la commune, représentée par Charles Pernet, Joseph Poncet et Charles Perceval. Ce dernier assurant la "mène du lait", c'est-à-dire le transport du lait à la fruitière, lieu où il était transformé en beurre et fromage. Cette société a aujourd'hui disparu, faute de producteurs laitiers.

Le Syndicat Intercommunal des viticulteurs créé en 1945 avec Louis Richard, Marcel Boniface, Albert Bal, Prosper Vissoud qui obtint les appellations VDQS Abymes et Apremont ainsi que les labels AOC Apremont, Abymes et Vins de Savoie en 1973 qui provoquèrent l'essor de la production viticole dans notre commune.

Les Associations Culturelles

La Fanfare « La Fraternelle » animée par Charles Pernet, Pierre Duret, Joseph Bal et Victor Berthollier fondée en 1903 par François Carle, Benoît Casset et François Neveu.



La Fraternelle

Le Cercle Théâtral avec l'abbé Michellier, curé des Marches de 1922 à 1952, Michel Termignon, René Perceval, Jean Garet, Michel Simon, Jean Poncet, Robert Perceval, Marcel Lapierre, Louis Droguet et Robert Pin.

La Chorale Saint-Maurice avec Michel Termignon, Joseph Simon, Etienne Roussel, Jean Maurin et Victor Berthollier, rejoints par Malysse Lay, Raymonde Perceval et d'autres jeunes filles de la commune.

Rappelons que ces deux derniers groupements construisirent de leurs bras et à l'aide d'une souscription publique la salle Saint-Maurice, première salle des fêtes de la commune inaugurée en 1931.

L'Association des Familles avec Louis Provençal, Marius Duret, Jean-François Angerand et Adélaïde Manuel. Elle est devenue aujourd'hui **LACS** (Loisirs Activités Culturelles et Sportives) présidée par Marie-Hélène Parot.

Les Associations d'intérêt général

La Section locale des Pompiers fondée en 1875 avec Joseph Boniface, Félix et Joseph Besson, Maurice Bouvier, Emile Perceval, Charles et Camille Gandy. Tout laisse à craindre que les nouvelles exigences administratives en matière de sécurité publique n'entraînent hélas, sa disparition.

La Section locale des Anciens Combattants fondée par les survivants de la première guerre mondiale avec Marius Droguet, Henri Perceval, Louis Richard, Joseph Bal. Elle accueille les combattants de 1939-1945 avec André Martin, Alexandre Gamen, René Provençal, Charles Garlatti et Stéphane Zanellato, puis ceux de la guerre de Corée et d'Indochine. Quant aux anciens de la guerre d'Algérie, ils sont représentés par la F.N.A.C.A. dont le président local est Jean-Claude Magnin.

Les Associations de Loisirs

Deux amicales regroupant les amateurs de la chasse, sport rural par excellence, coexistaient dans notre commune. L'une dénommée «**La Garenne**» ayant son siège à St-André rassemblait les habitants de St-André Lachat, soit Les Marches d'en-haut ; l'autre appelée «**La Diane**» réservée aux Marcherus domiciliés au Bourg, Les Granges, Seloge, Bovet, Les Aymes, Murs, Champlong, l'Auberge soit Les Marches d'en-bas. Ces deux associations fusionnèrent en 1968 pour fonder l'**ACCA** "La Diane" avec comme premier président François Provençal, assisté de Paul Bal et Michel Garet, et dont le président actuel est Jean-François Angerand et compte une cinquantaine de membres.

L'Amicale des pêcheurs à la ligne du Lac Saint-André fondée le 16 décembre 1954 après que la commune eut acheté le lac, par Albert Bal. Elle compte aujourd'hui 750 adhérents et la présidence en est assurée par Jean-Louis Verdoya.

Pour compléter cet inventaire, il faudrait encore ajouter ces ententes entre deux ou trois agriculteurs qui selon l'expression propre au milieu rural «faisaient charrue» en se prêtant réciproquement leur bête de trait, chevaux, mulet ou bœuf, ou encore de la main-d'œuvre pour effectuer de gros travaux de labourage, défonçage, terrassement ou autres gros travaux fonciers. Il arrivait aussi couramment que deux ou trois agriculteurs s'associaient pour acheter un matériel qui, servant momentanément dans l'année, pouvait être utilisé par chacun des membres du groupement. Enfin, en dehors de toutes contraintes, il était d'usage que les paysans s'entraidaient spontanément durant le battage du blé ou à l'occasion des vendanges à titre de réciprocité ou à titre de solidarité pour prêter secours à un exploitant victime d'une maladie ou d'un accident.

Bien que les statistiques soient pratiquement inexistantes, il ne faut pas sous-estimer ces formes discrètes d'entraide qui contribuèrent à humaniser le dur travail de l'homme de la terre.



La passionnante histoire d'un Marcheru capitaine au long cours

Les Cap-Horniers

(1ère partie)

Noëlle MERLET

Fils de Camille Maurin et de Joséphine Fromaget, je suis né le 12 novembre 1870 aux Marches. Bien qu'enfant intelligent et cocasse et alors que l'avenir pouvait être plus que prometteur, je quittais l'école de Vaucanson à Grenoble à 14 ans. De là, ma vie fut une véritable aventure à parcourir les mers. A 16 ans je naviguais en mer de Chine, à 19 ans je partais à la découverte de la Nouvelle Calédonie, puis à 25 ans je devins capitaine au long cours au service de la compagnie maritime Bordes, à gouverner avec les courants et les vents du Cap Horn.

Mon chemin avait été tracé par les plus hardis navigateurs qui avaient percé le mystère de cet océan, trouvé une brèche dans la muraille qui conduisait les vaisseaux de long cours jusqu'au Pacifique.

C'est ainsi que le 16 mai 1615, un navire quittait le petit port de Horn en Hollande pour trouver un passage plus au sud du détroit de Magellan. Le 24 janvier 1616 ce navire *la Concorde*, s'enfonça bravement dans le détroit entre la Terre de Feu et l'île qui sera appelée l'île des Etats.

"La mer devient plus creuse et plus puissante,

le froid est intense, les paquets de mer gèlent, la houle poussée par le grand vent d'ouest apparaît comme autant de montagnes liquides contre lesquelles vient se heurter la proue du



Un quatre mâts

petit navire". Le 31 janvier 1616 à quelques milles marins au sud du cap noir et rocheux battu de vent et de mer, le navire remonte vers le nord ce jalon extrême du continent américain qu'ils appelleront *Horn* du nom de

leur ville. "Les courageux pionniers hollandais viennent d'ouvrir pour plus de trois siècles la route pacifique aux innombrables générations de marins de la voile dont l'histoire fera les cap-horniers". Cette route sera désormais la voie royale des voiliers de long cours.

Cette voie du sud fut empruntée avant moi et mes hommes par les boucaniers, les pirates, les expéditions de commerce ou de

hommes d'aller jusqu'aux extrêmes limites du courage et de la résistance physique, dans les épuisantes manœuvres du navire pendant les durs passages du Cap Horn".

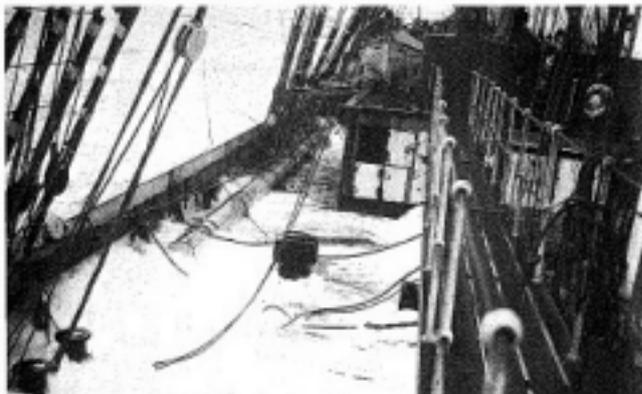
Fin du XIXème et jusqu'au début du XXème siècle la compagnie maritime Bordes armait la plus grande flotte de voiliers Cap-horniers français. Ils partaient du port de Dunkerque faire le tour du globe et revenaient avec les cales remplies de marchandises.

Ils transportaient vers le Chili des produits français et ramenaient en France des marchandises sud-américaines tels que le cuir, la laine, des minerais. Puis ce fut le nitrate de soude (communément appelé salpêtre, un produit que les agriculteurs européens utilisaient pour amender les sols) que l'on allait chercher à Iquique au Chili. Ce commerce connut un fort succès pendant plusieurs années. En 1884, 10 voiliers accostent à Dunkerque, en 1896 l'armateur Bordes importait plus de la moitié

des cargaisons de nitrate.

A bord de ces trois mâts lourds et difficiles à manœuvrer les voyages étaient longs. Les quatre ou cinq mâts devaient sortir du port tractés par un remorqueur à vapeur, qui les emmenait loin des côtes pour éviter l'échouage. Une fois au large, le capitaine faisait hisser les voiles et mettait le cap vers l'Angleterre où les câles se remplissaient de charbon destiné aux pays d'Amérique du Sud. Puis le navire reprenait la mer, quittait l'Europe et partait jusqu'au bout du monde en traversant l'Atlantique. Il devait affronter des conditions de navigation difficiles passant le Cap Horn pour rejoindre le Pacifique.

Le danger était alors permanent et les naufrages nombreux. Après avoir bataillé, le bateau faisait route vers Valparaiso et livrait



Un paquet d'eau dans la cuisine et le repas sera parti à la mer avec bassines et casseroles, voire le coq comme les cap-horniers l'ont vu plusieurs fois.

contrebande. Lorsque l'or est découvert en Californie les pionniers préfèrent passer par le Cap Horn plutôt que de traverser le Far West avec des chariots. Après l'or ce fut la laine, le blé, les céréales, puis ce fut l'affluence vers le Chili, riche en guano et plus tard en nitrates.

Au XIXème siècle, les flottes d'Europe se retrouvent côte à côte sur cette mer, elles rivalisent de taille et de vitesse : "Les quatre ou cinq mâts portent parfois jusqu'à six mille mètres carrés de toile et les coques transportent quatre mille tonnes de chargement". Il fallait savoir manier ces vaisseaux, travailler seize heures par jour à bord dans la froidure, le vent, la glace, en haut des immenses mâtures ou sur le pont inondé. «Quelle inconscience de vouloir s'embarquer pour ces voyages. On demandait aux

sa marchandise avant de remonter vers Iquique pour prendre livraison de la fameuse cargaison de nitrate de soude.

Pour réduire ces voyages qui pouvaient durer près d'une année, Bordes commande à un chantier anglais le premier quatre mâts carré français en fer «L'Union». D'autres quatre mâts furent construits, puis un cinq mâts le «France» qui pouvait emporter 6000 tonnes de marchandises. Les Bordes continuent de renouveler leur flotte : «Adolphe III», «Antonin III» «Alexandre II» dont je pris le commandement en 1903, et le «Valparaison III» (Bordes donnait à ses voiliers les noms des membres de sa famille ou de lieux géographiques dont ceux du Chili). Ces voiliers figuraient parmi les plus modernes de l'époque et réduisaient considérablement la durée des voyages : vers 1900 la liaison Dunkerque-Cap Horn ne demandait plus que 180 jours de mer. La maison Bordes était considérée comme la plus grande compagnie de voiliers Cap-Horniers au monde. Les Bordes se refusèrent à remplacer leur flotte de voiliers par des navires à moteur.

En 1913 la maison Bordes est à son apogée. Elle emploie 60 capitaines, 170 officiers et plus de 1400 hommes d'équipage. Mais nous sommes à la veille de la Grande Guerre et si le nitrate de soude est très apprécié des cultivateurs pour ses vertus fertilisantes, il est également très recherché par l'armée pour ses propriétés explosives. La maison Bordes remet donc à l'Etat tous ses stocks, soit plus de 28 000 tonnes de minerai. Les grands cap-horniers sont réquisitionnés par les autorités françaises, mais lents et peu manoeuvrants ces bâtiments sont des cibles faciles pour les sous-marins allemands : «L'Union» est envoyé par le fond, comme 23 autres bâtiments.

Après guerre les Bordes récupèrent 19 bateaux, mais la maison Bordes trouve une

concurrence féroce ainsi que la baisse du cours du nitrate de soude. La crise s'accroît et la maison Bordes fait faillite en 1935. C'est la fin d'une belle aventure qui aura permis à Dunkerque de se hisser au troisième rang des ports français, mais qui aura coûté de nombreuses vies.

Dans le prochain numéro mon petit fils, Michel, à partir de ma correspondance, vous racontera mon épopée sur les mers, de simple mousse au grade de capitaine au long cours !!

Sources :

Dunkerque magazine N°184 avril 2008

L. Lacroix, les derniers Cap-horniers - Editions Maritime et d'Outres-Mer



Actualités

Retour d'archives

Ghislain GARLATTI

Le 5 janvier dernier, des représentants de l'association étaient en mairie pour y déposer de précieux documents. Deux liasses d'archives communales égarées jusqu'alors et dont personne ne connaissait l'existence. Ce sont des documents officiels du cadastre de 1868 et les pièces du procès de la « guerre de l'eau » de Saint-André.

Les archives sont des « morceaux de présent » qui nous parviennent des temps passés. Certains de ces témoignages furent perdus à tout jamais par des incendies accidentels ou des destructions volontaires. Pour cette raison, ces inestimables feuilles poussiéreuses sont aujourd'hui conservées soigneusement et soumises à un accès réglementé.

Une grande partie des archives communales de Les Marches fut déposée en 1997 aux Archives départementales. Elles sont, depuis le printemps 2008, classées et en grande partie accessibles au public.

Mais il y a vingt ou trente ans, les dossiers des archives communales ne faisaient pas l'objet de l'attention qu'on leur porte aujourd'hui. Il était pourtant déjà possible de travailler sur ces documents tout juste stockés en vrac dans le grenier de la mairie. Avec l'assentiment d'un conseiller municipal ou d'une personne importante, il était même possible d'emmener ces dossiers chez soi. Hélas, des Marcherus oublièrent de rendre ces documents après les avoir étudiés et cela sans que personne ne s'en inquiète.

Les inventaires que nous possédons demeurent ainsi désespérément incomplets. Beaucoup de documents se trouvent hors de ces catalogues puisqu'ils dorment encore dans les armoires ou les greniers de nombreux particuliers... A moins que ces derniers ne décident de les transmettre à l'association qui les versera aux archives communales. La restitution des archives égarées est en effet un des objectifs de l'association.



Restitution de documents d'archives municipales à la mairie

16

BULLETIN D'ADHESION 10€

Monsieur, Madame :

Adresse :

Tél :

Mail :

Paiement par chèque à l'ordre de : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Actualités

L'patoué de Mian-se è d'Le Mortse

M. H. PAROT - G. GARLATTI

Du franco-provençal disent certains, de l'arpitan prétend une nouvelle mode. En tout état de cause, cette langue, usuelle autrefois, est aujourd'hui inaudible. Elle a disparu en une génération.

Transmission non effectuée du fait de l'école et des institutions où il était interdit de parler autre chose que le français (attitude imposée dès la fin du XIXème siècle avec la IIIème République), mais aussi du fait de la volonté des parents eux-mêmes. Ces derniers ont, semble-t-il, arrêté de parler patois à leurs enfants à partir du deuxième quart du XXème siècle. Après la Seconde guerre mondiale, le patois était déjà devenu une « langue de vieux ».

Aujourd'hui, au début du XXIème siècle, cette langue est-elle morte aux Marches? Des éléments viennent nous démontrer le contraire. En janvier dernier, c'est en patois que Monsieur Pin nous présenta ses vœux pour la Nouvelle année. Et en novembre dernier, il fallait voir le visage réjoui des participants de la veillée patoisante organisée par l'association. Même des personnes jeunes (moins de 45 ans) sont intéressées par cette langue et quelques-uns la parlent encore! Charabia incompréhensible pour certains, doux souvenirs d'enfance pour d'autres, le patois reste donc encore vivant dans beaucoup de communes rurales comme aux Marches.

Une petite enquête d'opinion a été menée par M.-H. Parot sur le sujet et elle démontre que, sur une quinzaine de Marcherus interrogés, l'ensemble reconnaissait la valeur identitaire du patois et son sens d'appartenance à un groupe. Dans le même temps, la majorité des personnes refuse de voir dans le patois une forme de repli sur soi, d'exclusion de l'étranger ou de retour en arrière. C'est avant tout pour tous les sondés un « retour aux sources » salubre sur le plan personnel. Mais c'est aussi une démarche scientifique puisque le patois permet de retrouver l'étymologie et la signification des noms de lieux dans notre région et même des patronymes. Etudier le passé de Les Marches sans le patois, c'est comme étudier l'époque romaine sans s'intéresser au latin ; c'est impossible.

Enfin, la précarité du patois est aussi tangible aux interrogés, le patois «disparaîtra si rien est fait». C'est justement pour agir vers ce patrimoine vivant que l'association «Mémoire et Patrimoine» a commencé, sous l'égide de Jean Dardier, la constitution d'un groupe de patoisants et patoisantes marcherus.

Quelques proverbes en patois savoyard :

Fô m'gi, cé to paya : faut manger, c'est tout payé

Bela rouza devên grataku : belle rose devient "gratacul"

Tô lô branzin truvon leu kwéklîè : toutes les marmites trouvent leur couvercle

I vo mé savé k'davé : il vaut mieux savoir qu'avoir

DONS

Monsieur, Madame :

Adresse :

Tél :

Mail :

Versement par chèque à l'ordre de : Association Mémoire et Patrimoine de Les Marches

